

13	12/06/19	M <sup>me</sup> Colette SALVIC de PARSAC, interven pour une parcelle située à Coucourès - C#ANIER: la parcelle B# 99. Elle souhaite qu'elle soit reclassée en zone constructible. L'urbanisme est bâti. Elle jouxte sur 2 Côtés, la zone N de la RCLPHIE.
----	----------	--